

Nicolas Dupont-Aignan

Député de l'Essonne

Maire d'Yerres

Le 3 mai 2012

Monsieur Gérard BOUTHIER,
Président de l'AVEVY
Messieurs Dominique LEDOUX et
Michel VAN HOEGAERDEN, vice
présidents
15 rue Cambrelang
91 330 YERRES

Messieurs les Présidents,

Votre courrier du 21 mars dernier me demandant de me positionner sur deux points précis concernant l'avenir de la plate-forme aéroportuaire d'Orly et les conséquences du trafic aérien sur les populations survolées a retenu toute mon attention.

Vous connaissez mon engagement sur les problèmes d'environnement à l'échelle du territoire national, de l'île de France et du Département de l'Essonne, dont je suis un élu.

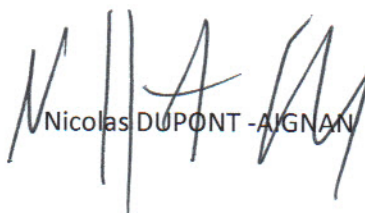
La plate-forme d'Orly est un lieu d'activité très important pour notre région, son rôle économique et social n'est plus à démontrer. Par ailleurs, les populations survolées et plus globalement celles concernées par les nuisances sonores et atmosphériques générées par le trafic aérien doivent bénéficier de tous les aménagements possibles pour en limiter l'impact environnemental. Le projet du Grand Paris ne comprend actuellement pas de volet aérien et l'augmentation sensible du trafic amènera tôt ou tard à la saturation des aéroports en service. Je m'engage donc à exiger du prochain gouvernement que le trafic reste plafonné à Orly et revienne même aux 200.000 mouvements fixés par l'arrêté du 6 octobre 1994. La commission sur l'avenir d'Orly doit continuer ses travaux jusqu'en octobre et promouvoir toute solution originale tenant compte des contraintes décrites.

La deuxième question posée est celle de l'allongement du couvre-feu en vigueur sur cette plate-forme. J'ai soutenu, dès son annonce, ce projet qui permet d'améliorer le cadre de vie des populations survolées sans mettre en cause le fonctionnement de la plate-forme. Je m'engage à continuer à soutenir cette juste revendication.

Lors de la campagne législative, l'occasion me sera donnée de mettre en bonne place ce thème qui me tient à cœur.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les présidents, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous,


Nicolas DUPONT-AIGNAN